CONTUSION

(export du DFSM au 05/11/2026 à 19:57)

[1] CONTUSION Médecine - Médecine

nom fém.
Etymologie FEW II 1125b : contundere

Définition Lésion produite par un choc, sans qu'il y ait déchirure de la peau.

Citations

- Contusion sans plaie est trace ou contricion ou confraction qui remaint es parties du cors par dehors, puis que aucune chose extrinseque, ferme comme pierre, fust ou semblable, encontre a icele[s] cruelment.
 Anon. [Henri de Mondeville], *Chirurgie, 1314, chap. 1358, II, 24.*